Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260605-260603-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

Arrondissement
de GUINGAMP

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-06-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13 ***Convocations le 28/05/2026***
Votants : 15

Objet : Signalisation routière – signalisation temporaire

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - A.MEHEUT - C.LE GRAET - M.JEAN - A.GAUTIER - T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - G.CORNEC - P.SYLVESTRE

Absentes excusées : L.TURBAN - J.MARIETTE

Madame Liliane TURBAN a donné pouvoir à Madame Annyvonne MEHEUT

Madame Josiane MARIETTE a donné pouvoir à Monsieur Cyril NICOLAS

Secrétaire de séance : S.L'HOSTELLIER

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les devis relatifs à l'acquisition de la signalisation routière, des panneaux de signalisation temporaire ainsi que des plaques de numéros d'habitation.

Jézéquel Publicité : 2 644.00 € HT

Signaux Girod : 2 088.18 € HT

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, valide le devis de la société Signaux Girod pour un montant total de 2088.18 € HT. Cette dépense sera affectée en investissement (opération 78).

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le secrétaire,
Stéphanie L'HOSTELLIER